

Procédure de commande chèque cadeaux Brittany Ferries

1- Comment commander vos chèques ?

Nous mettons à votre disposition des chèques d'un montant de 50, 100 , et 300 € , valables 2 ans à partir de la date d'émission. Ces chèques ne sont évidemment pas nominatifs, vous les offrez à qui vous voulez !

Vous nous adressez par courrier le formulaire à télécharger ci-après (cliquez ici), ou par tel au 02 98 29 28 42: le nombre de chèques souhaités, votre règlement par chèque majoré de 5 € pour un envoi en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Brittany Ferries, Service chèques Cadeaux (admin) port du bloscon, BP 72, 29688 Roscoff Cedex.

2- Comment régler votre voyage avec le chèque Brittany Ferries ?

Vous pouvez régler votre voyage par chèque cadeau en suivant la procédure suivante : Vous effectuez votre réservation via notre centre d'appels au 0 825 828 828 (0.15 € TTC/min). Merci d'indiquer que vous êtes en possession d'un chèque cadeau Brittany Ferries. Une référence de réservation vous sera alors communiquée.

Nous vous remercions de l'inscrire sur le bon. Votre réservation sera définitivement enregistrée dès réception de vos chèques cadeaux à l'adresse suivante : Brittany Ferries, Administration des Ventes, Port du Bloscon, BP 72, 29688 Roscoff Cedex.

Important :

- La contre-valeur en espèces ne pourra être requise auprès de Brittany Ferries
- Le chèque cadeau Brittany Ferries n'est pas remboursable en cas de perte ou de vol.
- Les chèques cadeaux ne seront pas restitués, si après avoir effectué votre réservation, vous annulez votre voyage, et si cette annulation entraîne des frais, conformément à nos conditions générales de vente.

